

AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA SANTÉ

TÉMOIGNAGE DE LA VILLE DU PELLERIN



Nathalie Grandgeorge
Thibault Goupil



30 avril 2020

LE PELLERIN

Situation géographique

- Commune de Nantes Métropole
- A l'ouest de Nantes en bord de Loire
- Dans la deuxième ceinture de la métropole

Situation socio-économique

- 5500 habitants
- 3065 hectares
- Commune rurale dans une métropole
- 2 écoles primaires
- 1 école maternelle



CHARTRE RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE

1. **Interdire l'usage des produits phytosanitaires et biocides** qui contiennent des perturbateurs endocriniens (ainsi que des substances classifiées comme cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR)) sur leur territoire en accompagnant les particuliers, les propriétaires de zones et d'établissements privés désirant appliquer ces dispositions
2. **Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens** dans l'alimentation en développant la consommation d'aliments biologiques et en interdisant l'usage de matériels pour cuisiner et chauffer comportant des perturbateurs endocriniens
3. **Favoriser l'information** de la population, des professionnels de santé, des personnels des collectivités territoriales, des professionnels de la petite enfance, des acteurs économiques de l'enjeu des perturbateurs endocriniens
4. **Mettre en place des critères d'éco conditionnalité** interdisant les perturbateurs endocriniens dans les contrats et les achats publics
5. **Informers tous les ans les citoyens** sur l'avancement des engagements pris

POURQUOI

- ✓ Commune lieu de transition écologique, écologie douce sans dogme
- ✓ Reconnaissance des actions communales
- ✓ Sollicitation d'un membre du conseil des sages
- Signature de la charte le 3 décembre 2019 après une délibération du conseil le 30 septembre 2019, Première collectivité dans le grand ouest

ACTIONS

- ✓ Alimentation scolaire
 - ✓ Matériels de cuisine et restauration
 - ✓ Entretien des locaux
 - ✓ Contrats et marchés publics
-
- Difficultés rencontrées